

Questions de couleur.

**Histoire, idéologie
et pratiques du colorisme**

Pap Ndiaye

Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme

PAP NDIAYE

Être noir n'est ni une essence ni une culture, mais le produit d'un rapport social : il y a des Noirs parce qu'on les considère comme tels. Mais il existe, au sein de cette catégorie historiquement construite, des sous-groupes caractérisés par des peaux plus ou moins foncées et qui ont pu faire l'objet de traitements différenciés. La question des nuances de couleur de peau au sein des populations noires est importante du point de vue des hiérarchies sociales. On propose d'utiliser le terme de « colorisme », traduit de l'anglais américain *colorism*, pour référer à ces nuances et à leurs perceptions sociales. Une réflexion sur le colorisme permet alors de nuancer l'opposition « noir »/« blanc », certes fondamentale dans les imaginaires racialisés, mais qui ne rend pas compte, à elle seule, des hiérarchies sociales induites par la racialisation. H. Rap Brown écrit que la première chose dont l'homme noir est conscient « est que vous êtes différent des Blancs. L'autre chose que vous apprenez est que vous êtes différents les uns des autres. Vous êtes nés dans un monde à double échelle de valeurs où la couleur est de première importance. Dans votre communauté, il existe une hiérarchie de couleurs qui est semblable à celle des Blancs, et qui est donc renforcée de chaque côté. Les noirs à peau claire croient qu'ils sont supérieurs et les Noirs à peau plus sombre leur permettent d'agir selon cette croyance ¹ ».

Par contraste avec les États-Unis où historiens et sociologues se penchent depuis longtemps sur la question, en France, le colorisme

1 H. RAP BROWN, *Die Nigger Die !*, Dial Press, New York, 1969, p. 4-7.

contemporain n'a pas fait à notre connaissance l'objet de travaux. Reconnaître l'existence du colorisme, réfléchir sur ses origines et mesurer ses effets aliénants constituent l'un des enjeux oubliés de la question raciale en France. En s'appuyant sur les travaux américains et sur des entretiens, cette contribution a pour objet d'explorer quelques aspects historiques, idéologiques et pratiques du colorisme, et de poser les jalons de travaux futurs².

Positions de classe et couleur de peau aux États-Unis

Les observateurs attentifs de la société américaine le savent bien : la bourgeoisie afro-américaine est dans l'ensemble plus claire de peau que le monde populaire afro-américain. Les élites noires sont métisses. Au vrai, le fait que plus la peau est claire, plus la position sociale est relativement élevée constitue un lieu commun pour une bonne partie de la culture américaine depuis l'époque de l'esclavage. Les historiens et les sociologues l'ont confirmé, et ont analysé le phénomène coloriste en corrélant le degré de pigmentation avec la position sociale des personnes. Au début du siècle, W. E. B. Du Bois accompagnait sa description des personnes d'une évaluation précise des nuances de peau, qui lui paraissait importante pour mesurer les positions sociales. Mais c'est surtout Edward Franklin Frazier qui posa le problème de la manière la plus nette dans un livre dérangeant, *Bourgeoisie noire*³.

Frazier n'était pas tendre pour la bourgeoisie afro-américaine, qu'il accusait d'avoir délaissé sa responsabilité historique vis-à-vis des masses noires, et de s'être enfermée dans un monde d'illusions et dans la haine de soi. Il distinguait une nouvelle bourgeoisie noire, enrichie dans les affaires, d'une ancienne aristocratie noire, à peau claire, issue des hommes libres de couleur des grandes villes du Sud esclavagiste. Il fustigeait les préjugés de couleur de celle-ci, qui se comportait avec les Noirs pauvres comme la bourgeoisie blanche se comportait avec elle. Comme au temps de l'esclavage, lorsque « la moindre goutte de sang blanc paraît les élever dans l'échelle de l'humanité », l'acceptation de la hiérarchie raciale mise en place par les Blancs, explique Frazier, crée des individus sans identité, qui refusent de s'identifier au monde noir tout en étant rejetés par le groupe dominant. D'où la haine de soi, puisque le mépris que les bourgeois noirs subissent est

2 Merci à Jeanne Lazarus pour sa relecture de ce texte. Les erreurs restent miennes.

3 Edward Franklin FRAZIER, *La Bourgeoisie noire*, Paris, Plon, 1955. La première édition est parue en France, la seconde aux États-Unis un an plus tard.

attribué au fait qu'on les associe à la masse des Noirs : détester les autres Noirs et s'en démarquer à tout prix, dit Frazier, est se haïr soi-même. Voilà pourquoi, explique-t-il, la bourgeoisie noire se sent insultée si on la confond avec les Africains et « proclame au tout-venant que les *negroes* les écœurent⁴ ». On comprend les critiques subies par le livre de Frazier, paru dans les premiers temps du mouvement pour les droits civiques, qui invalida, au moins temporairement, certains de ses propos. Mais ce qui importe ici est que la bourgeoisie noire américaine vue par Frazier a été assise sur un capital social *et* mélanique, celui de peaux généralement plus claires : « Son teint clair [est] son bien le plus précieux⁵. »

La corrélation entre la classe et la couleur de peau au sein du monde noir américain a été globalement confirmée depuis. Dans une étude publiée en 1991⁶, les sociologues américains Keith et Herring ont distingué arbitrairement cinq groupes de couleur au sein de la population noire – « foncé », « brun sombre », « brun médian », « brun clair » et « clair » –, en montrant le statut social de chacun des groupes : les cadres représentent par exemple 30 % de la population des « clairs », contre 10 % pour les « foncés » ; les ouvriers 20 % des « clairs » contre 50 % des « foncés ». Un Noir foncé a des revenus 30 % inférieurs à ceux d'un Noir clair⁷. Aux États-Unis, les Noirs à la peau foncée sont surreprésentés dans les prisons, tandis que la bourgeoisie noire est une bourgeoisie métisse : « Les effets de la couleur de peau ne sont pas seulement des curiosités historiques héritées de l'esclavage et du racisme, mais des mécanismes actuels qui ont une influence sur qui a quoi en Amérique⁸. »

La distinction entre Noirs et Blancs ne suffit donc pas à rendre compte des préjugés raciaux aux États-Unis, dans la mesure où, au sein de chaque groupe, des distinctions coloristes peuvent se trouver au fondement de traitements inégalitaires articulés à une hiérarchie raciale plaçant les Blancs, certains Blancs devrait-on dire, au sommet. En ce sens, le colorisme est en quelque sorte un sous-produit grinçant du racisme : faire subir à ceux qui ont la peau plus foncée ce que l'on endure par ailleurs des Blancs constitue bien une forme d'acceptation de la hiérarchie raciale, et donc des rapports de domination qui jouent à son détriment. Par là, il faut comprendre non

4 *Ibid.*, p. 204.

5 *Ibid.*, p. 124.

6 Verna M. KEITH et Cedric HERRING, « Skin tone stratification in the black community », *American Journal of Sociology*, n° 3, 1991, p. 767-770.

7 Michael HUGHES et Bradley HERTEL, « The significance of color remains », *Social Forces*, 1990, vol. 69, n° 1, p. 1105-1120.

8 Verna M. KEITH et Cedric HERRING, *loc. cit.*

seulement le fait qu'être noir est un handicap social incontestable, mais aussi que, au sein de la population classée comme noire, le degré de pigmentation joue dans les relations sociales intraraciales et dans l'accès aux biens rares.

Une première explication au colorisme réside dans la transmission des avantages d'une génération à l'autre. Frazier avançait que les métis avaient une position sociale relativement privilégiée, qui se perpétuait d'une génération à l'autre en raison de stratégies de mariage endogamiques. De telle sorte que, pour Frazier, c'est la présence ou non d'ancêtres blancs qui détermine par héritage les avantages sociaux relatifs des Noirs clairs. Le point de vue de Frazier a le mérite de prendre en compte les héritages de capital socioéconomique et mélanique. La transmission d'un capital mélanique, de préférence amélioré par une stratégie matrimoniale adéquate, est un élément essentiel de compréhension du phénomène coloriste. Pour comprendre comment et pourquoi les stigmates discriminatoires pèsent encore fortement sur les Noirs à peau sombre, il est nécessaire de se pencher sur l'esclavage, au fondement de la construction des imaginaires racialisés.

Aux origines des nuances de couleur : l'esclavage

Comme il est désormais solidement établi, la notion moderne de « race » fut inventée pour justifier des rapports de domination coloniale, en particulier l'esclavage. Dès lors, toute réflexion historique sur les couleurs de peau se mêle inextricablement à une analyse des rapports de domination et des modes de production. Dans un essai de 1751, Benjamin Franklin ne considérait comme Blancs que les Anglais et les Saxons, en excluant les Espagnols, les Italiens, les Français, les Russes et... les Suédois, considérés comme « basanés⁹ ». Les plus dominés ne sont jamais tout à fait blancs. La couleur de la peau n'est pas un universel qui s'impose de manière naturelle : elle ne parle pas seulement à l'œil qui regarde, mais aussi à l'esprit qui interprète, classifie, et peut considérer les Suédois comme des « basanés ». La noirceur a fait l'objet de constructions religieuses, philosophiques, anthropologiques, physiologiques, médicales, environnementales, etc.,

9 Benjamin FRANKLIN, « Observation concerning the increase of mankind and the peopling of countries », in *The Autobiography and Other Writing by Benjamin Franklin*, Bantam, New York, 1982, p. 226 (cité par Matthew FRYE JACOBSON, *Whiteness of a Different Color. European Immigrants and the Alchemy of Race*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1998, p. 40). Franklin utilise le mot *swarthy*, traduit par « basané ».

destinées à en démontrer le caractère inférieur, néfaste, dangereux ou repoussant. Dans le cadre de leur expansion coloniale, les Européens ont inventé ce qu'être noir signifiait aux époques moderne et contemporaine. Par contraste, la blancheur représentait un indice de normalité et d'universalité. Elle a servi de critère de civilisation.

Pour comprendre les origines du colorisme, il convient de revenir sur les hiérarchies sociales et de couleur du système esclavagiste. L'immense variété de couleurs de peau faisait l'objet d'une taxinomie précise pendant l'esclavage. Moreau de Saint-Méry (1750-1819), avocat créole martiniquais, auteur d'un traité juridique sur Saint-Domingue¹⁰ et grand défenseur de l'esclavage, supposait que l'homme était un tout de cent vingt-huit parties, toutes blanches chez les Blancs sans mélange, toutes noires chez les Noirs sans mélange. En fonction des métissages, expliquait Moreau de Saint-Méry, la proportion de parties noires et blanches variait mathématiquement : 64/128, ou 32/128 par exemple. Il distinguait ainsi, du plus noir au plus blanc, le *sacatra*, le *griffe*, le *marabout*, le *mulâtre*, le *quarteron*, le *métis*, le *mameluco*, le *quarteronné*, le *sang-mêlé*. Cette taxinomie, qui se réclamait de la science, participait de la passion du XVIII^e siècle pour les classements et la mise en ordre du monde. Toutefois, avec Moreau, ce n'étaient pas des propos de savant, mais des propos politiques, qui avaient trait à l'organisation de la société esclavagiste.

En effet, l'ordre esclavagiste et colonial était fondé sur des distinctions de statut dépendant en partie de la couleur de peau. D'où l'obsession pour la description des nuances, qui pouvait prendre une dimension presque poétique. Micheline Labelle, dans son ouvrage sur Haïti¹¹, a relevé plusieurs dizaines de termes pour distinguer les nuances de peau : *noir*, *noir charbon*, *noir jais*, *noir rosé*, *noir rouge*, *noir clair ou foncé*, *sombre*, *brun*, *rougeâtre*, *acajou*, *marron*, *bronzé*, *basané*, *caramel*, *mélasse*, *cannelle*, *prune*, *pêche*, *violette*, *caïmite*, *café au lait*, *chocolat*, *cuivré*, *sirop*, *sapotille*, *pistache*, *bronze*, *couleur d'huile*, *jaune*, *jaunâtre*, *aune rosé*, *banane mûre*, *rouge brique*, *rouge rosé*, *beige*, *blanc*, *blanchâtre*, etc.

D'une manière générale, aux Amériques, les esclaves à peau claire étaient mieux considérés que les autres, jouissaient d'un statut plus élevé, à

10 Louis-Élie MOREAU DE SAINT-MÉRY, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île Saint-Domingue*, Dupont, Paris, 1797, vol. 1. L'ouvrage est intégralement disponible sur le site Gallica de la BNF : <<http://gallica.bnf.fr>>.

11 Micheline LABELLE, *Idéologie de couleur et de classes sociales en Haïti*, Presses de l'université de Montréal, Montréal, 1987, p. 131 (cité par Magali NOËL-LINNEMER, *Le Préférentialisme intraracial dans la communauté noire américaine des origines à nos jours*, thèse de doctorat de l'université de Paris-VIII, 2001, p. 14).

l'exception de ceux si clairs qu'ils pouvaient passer pour blancs et pouvaient alors s'enfuir plus facilement : « Too white to keep » (« trop blanc pour être gardé »), disait-on aux États-Unis. Les Espagnols remédiaient parfois à ce problème en appliquant le fer rouge sur les esclaves trop clairs d'yeux et de peau. Cette défiance à l'égard des esclaves qui passaient pour blancs ne concernait pas les femmes : peu d'entre elles s'enfuyaient, et leur valeur était d'autant plus grande que leur teint était clair, « délicat », comme l'on disait, pour le service de maison ou des services sexuels. Les planteurs aimaient choisir des femmes esclaves au teint clair pour être leurs concubines. Dans le sud des États-Unis, le prix de ces *fancy girls* était plus élevé que celui des femmes à peau plus foncée. Les marchands d'esclaves décrivaient précisément la couleur de peau de leur « marchandise », car celle-ci était un élément d'appréciation important de la valeur des esclaves, au même titre que leur taille, leur poids, leur dentition, leurs jointures, l'absence de traces de coups de fouet, etc.¹².

Les esclaves clairs de peau étaient le plus souvent affectés à des tâches de domesticité ou d'artisanat, car on supposait qu'ils étaient plus intelligents (à savoir qu'ils comprenaient mieux les ordres), mais aussi plus fragiles que ceux à peau sombre. La couleur de peau était censée signifier des qualités spécifiques. Le maître qui choisissait un esclave clair projetait sur lui ses représentations raciales : la peau claire signifiait un degré d'intelligence, de beauté, d'aptitudes aux tâches délicates et de compréhension des demandes des Blancs. Les maîtres blancs se sentaient plus à l'aise avec eux, et pouvaient entretenir une familiarité qu'ils s'interdisaient avec ceux des champs. Mais les esclaves n'étaient jamais tout à fait blancs, et la division raciale restait bien en place dans les imaginaires.

La taxinomie raciale naturalisait des aptitudes professionnelles qui provenaient des représentations raciales et des choix opérés par les maîtres eux-mêmes. Ceux-ci pouvaient former un esclave à la forge, par exemple (ce qui lui conférait une valeur plus grande), en prétextant qu'il convenait mieux qu'un autre en raison de son teint clair. Si les artisans et les domestiques avaient généralement la peau plus claire que les travailleurs des champs, c'est parce que les maîtres assignaient aux esclaves dès leur enfance des tâches définies par la couleur de peau. Pour le travail aux champs, les esclaves aux peaux les plus noires, supposés être les plus robustes et durs à la peine, étaient recherchés. Plus la peau était sombre, plus ils avaient la réputation d'être solides. Quant aux esclaves de la maison, ils considéraient parfois d'un œil méprisant ceux des champs et se targuaient de meilleures

12 Walter JOHNSON, *Soul by Soul. Life Inside the Antebellum Slave Market*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1999.

manières. Ceux-là avaient pris à leur compte les représentations des maîtres. Il est vrai que cette stratification sociale n'existait pas dans les petites plantations, où les mêmes esclaves pouvaient vaquer à différentes tâches¹³. Néanmoins, lorsque cela était possible, les maîtres préféraient employer des esclaves à peau claire dans leurs intérieurs et à des tâches artisanales, et des esclaves à peau foncée aux champs.

Les élites métisses

Les esclaves à peau claire étaient issus d'unions entre Blancs et esclaves. Il s'agissait souvent de maîtres, de leurs fils ou de leurs régisseurs qui avaient des relations sexuelles avec des femmes esclaves, généralement par la contrainte. Dans l'immense majorité des cas, ces relations s'effectuaient violemment, soit de manière brutale et directe (les viols), soit que le rapport de force rendît toute résistance inutile.

Aux Antilles françaises, les observateurs rapportaient que les activités artisanales et commerciales étaient accaparées par les « sang-mêlé ». Ceux-ci, écrit l'un d'eux, Charles-César Robin, au début du XIX^e siècle, « exercent tous les arts utiles, toutes les professions lucratives, soit comme esclaves, sous la dépendance de leurs maîtres, soit comme locataires qui leur rendent des comptes, soit aussi souvent pour leur propre compte, et plus souvent encore pour eux-mêmes, comme libres et indépendants¹⁴ ». De fait, les métis jouissaient dans l'ensemble d'une position sociale plus favorable que les Noirs à peau sombre, soit comme esclaves, soit comme « libres de couleur ». Ceux-ci étaient très majoritairement installés dans les bourgs et dans les villes des Caraïbes et du sud des États-Unis. Leur situation sociale était intermédiaire entre celle des Blancs et des esclaves à peau sombre. À La Nouvelle-Orléans par exemple, les libres de couleur formaient un quart de la population totale au milieu du XIX^e siècle¹⁵. Les Noirs libres veillaient à se distinguer des esclaves par leur habillement, leurs manières, mais aussi par des produits défrisants et des onguents visant à bien les différencier des esclaves trop noirs. Cette distinction sociale était encouragée par les Blancs, qui y voyaient le meilleur moyen d'éviter une alliance entre Noirs libres et

13 Peter KOLCHIN, *Une institution très particulière : l'esclavage aux États-Unis, 1619-1877*, Belin, Paris, 1999.

14 Cité par Caroline OUDIN-BASTIDE, *Travail, capitalisme et société esclavagiste*, La Découverte, Paris, 2004, p. 92.

15 Ira BERLIN, *Slaves without Masters. The Free Negro in the Antebellum South*, Pantheon, New York, 1974.

esclaves, préjudiciable à leurs intérêts. Dans *L'Encyclopédie*, l'article « mulâtre », rédigé par Pierre Bellecombe, gouverneur de l'île Bourbon (La Réunion), précise que « les affranchis de mulâtres ont considérablement augmenté le nombre de libres et cette classe de libres est sans contredit, en tout temps, le plus sûr appui des Blancs contre la rébellion des esclaves ».

L'historienne Dominique Rogers a montré qu'à Saint-Domingue l'élite de couleur était très métissée : mulâtres et mulâtresses, quarterons et quarte-ronnes brassaient parfois des sommes importantes, ou étaient plus souvent insérés modestement dans l'économie marchande et artisanale. Comme le dit un proverbe haïtien, « neg wiche sé mulat, mulat pov sé neg » : « Le Noir riche est un mulâtre, et le pauvre mulâtre un nègre ». Pourtant, le Code noir de 1685 ne contenait pas d'argument mélanique de justification de l'esclavage ou d'un ordre social dans la société esclavagiste. Il n'empêche que les esclaves métis étaient très rares (ils constituaient environ 2 % de la population servile sur l'île). L'importance du facteur mélanique est confirmée par les mariages : comme l'écrit Rogers, « on épouse quelqu'un de sa couleur de peau dans près de 80 % des cas au Cap-Français et 70 % à Port-au-Prince ¹⁶ ».

La colonisation de l'Afrique a aussi joué un rôle dans l'établissement des hiérarchies mélaniques. À Saint-Louis-du-Sénégal et à Gorée par exemple, les Africains à peau claire jouissaient d'avantages particuliers. De fait, ces villes étaient administrées par des élites métisses qui bénéficiaient depuis la fin du XIX^e siècle de la nationalité française (avec trois autres communes sénégalaises), souvent issues de mariages « à la mode du pays » entre Africaines, les « signares », et Français ¹⁷. Le pouvoir municipal fut contrôlé par des élites mulâtres jusqu'au milieu du XIX^e siècle, comme Jean Thévenot, le premier maire de Saint-Louis, nommé en 1764. Le pouvoir de ces élites, appuyé sur le commerce de denrées coloniales et d'esclaves et sur la municipalité, trouvait sa légitimité dans les noms de famille et une peau aussi claire que possible : « Entre mulâtres même, il y a des cloisonnements étanches. Ils se distinguent entre eux non seulement par les titres de noblesse authentique ou fausse, mais encore et surtout par la teinte de leur peau et un nom de famille devenu célèbre grâce à l'aïeul blanc qui a été magistrat, officier ou grand négociant ¹⁸. »

À bien des égards, la fin de l'esclavage et de la colonisation dans les régions concernées n'a pas remis en cause cette hiérarchie sociale, même si elle est moins indexée sur les nuances de couleur que jadis. Il est même

16 Dominique ROGERS, « De l'origine du préjugé de couleur en Haïti », *Outre-mers. Revue d'histoire*, n° 340-341, 2003.

17 Jean-Pierre BIONDI, *Saint-Louis-du-Sénégal. Mémoires d'un métissage*, Denoël, Paris, 1987.

18 Abdoulaye SADJI, cité par Jean-Pierre BIONDI, *ibid.*, p. 106.

frappant de constater à quel point elle a survécu à l'ordre esclavagiste qui lui avait donné naissance. D'une part, parce que la hiérarchie sociale héritée de l'esclavage a perduré dans les régions anciennement esclavagistes. D'autre part, parce que la taxinomie esclavagiste a produit une aliénation mélanique très persistante dans le temps, malgré des mouvements récents de valorisation de la peau noire qui ne l'ont pourtant pas fondamentalement remise en cause. Une comptine américaine populaire dit ceci :

*When you're white, you're just right
When you're yellow, you're mellow
When you're brown, you can come around
When you're black, get way back*¹⁹.

La progressive racialisation de l'identité française

Tournons-nous maintenant vers la France métropolitaine. Nous ne disposons pas d'études sur le colorisme pour la période contemporaine comparables à ce qu'on trouve aux États-Unis, pour des raisons qui tiennent d'abord à la grande marginalité du sujet des « Noirs » en France. Il existe certes de bonnes études sur les immigrés africains, les étudiants africains, les agents publics antillais, les tirailleurs sénégalais²⁰, etc., mais il n'est pas question de *Noirs*, comme si cette figuration par la couleur de peau n'avait pas de légitimité ou de pertinence pour décrire les situations sociales. Nous avons justifié ailleurs la légitimité du vocable « Noir » pour décrire certaines situations passées et présentes de discrimination raciale, en relevant que la méfiance des chercheurs français vis-à-vis des questions ethno-raciales procédait de leur centrage prioritaire, sinon exclusif, sur les rapports de classe (considérés comme bien « réels ») et sur des agents investis d'une mission historique (la classe ouvrière)²¹.

En France, la grande différence par rapport aux États-Unis est d'abord que l'idéologie républicaine a été posée comme théoriquement indifférente

19 « Quand tu es blanc, tu es attirant/Quand tu es jaune, tu es synchrone/Quand tu es marron, tu es mignon/Quand tu es noir, on veut pas te voir. »

20 Christian POIRET, *Familles africaines en France*, L'Harmattan, Paris, 1997 ; Fabienne GUIMONT, *Les Étudiants africains en France, 1950-1965*, L'Harmattan, Paris, 1997 ; Philippe DEWITTE, *Les Mouvements nègres en France, 1919-1939*, L'Harmattan, Paris, 1985 ; Alain ANSELIN, *L'Émigration antillaise en France. La troisième île*, Karthala, Paris, 1990.

21 Pap NDIAYE, « Pour une histoire des populations noires de France, préalables théoriques », *Le Mouvement social*, sept.-déc. 2005.

aux couleurs de peau et autres caractéristiques physiques. Être français a été classiquement considéré comme une adhésion politique à la nation, aux antipodes de toute vision racialisée. Pourtant, l'Empire français s'est bien développé en assujettissant des populations définies comme non blanches et non civilisées, et auxquelles on a dénié la citoyenneté. La ligne de démarcation entre les citoyens et les sujets était politique et raciale, même si cette séparation tolérait quelques exceptions (comme les habitants des « quatre communes » du Sénégal, qui avaient la nationalité française). Être français, c'était être blanc. D'où la difficulté de penser le métissage, puisque le métis brouillait des repères de civilisation en même temps qu'il pouvait servir d'intermédiaire utile entre les dominants et les dominés. La construction de la nation française ne s'est pas faite seulement sur des fondements politiques, mais également sur des fondements racialisés.

La seconde différence est qu'en France métropolitaine, au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale, il n'exista pas une population noire suffisamment importante pour que l'ensemble de la classe ouvrière blanche eût besoin de se définir racialement en opposition à elle. Il existait certes du racisme et de la xénophobie, mais ils étaient moins constitutifs des identités sociales qu'aux États-Unis. Vers 1900 en France, être un ouvrier était une position de classe plus qu'une position raciale, tandis qu'aux États-Unis l'identité ouvrière s'est construite sur la classe et la race. Toutefois, même si la distinction de classe l'a emporté largement en France, les préoccupations raciales se firent tout de même nettement sentir à partir de la Première Guerre mondiale, lorsqu'un demi-million de soldats et d'ouvriers noirs débarquèrent en métropole.

Tyler Stovall a montré que les relations amoureuses entre Françaises blanches et Noirs alarmèrent les pouvoirs publics²². En mars 1916, les autorités établirent des hôpitaux ségrégués pour les tirailleurs sénégalais, dotés d'un personnel masculin, et on admonesta les marraines de guerre : « Ne soyez pas trop proches de ces soldats, qui viennent de sociétés où les femmes sont méprisées. » L'objectif n'était pas d'empêcher absolument les relations entre les unes et les autres, mais de créer une « ligne de couleur » en France, explique Stovall : faire en sorte que des considérations raciales régissent l'ordre social en métropole aussi bien que dans les colonies. La peur du mélange des races, du métissage, omniprésente dans le monde colonial, s'était déplacée en métropole. D'où la hâte des autorités à rapatrier les coloniaux, sitôt l'armistice signé, bien que quelques milliers d'entre eux

22 Tyler STOVALL, « Love, labor and race : colonial men and white women in France during the Great War », in Tyler STOVALL et Georges VAN DEN ABEELE (dir.), *French Civilization and its Discontents. Nationalism, Colonialism, Race*, Lexington Books, Lanham, 2003.

eussent choisi de rester en métropole. Seuls les Algériens étaient officiellement tolérés dans le processus d'importation de main-d'œuvre étrangère, qui établissait une distinction nette entre étrangers européens et non européens.

Pourtant, la saignée démographique de la guerre et le taux de natalité bas faisaient de l'immigration une nécessité pour les industries et l'agriculture. Mais le mouvement nataliste entendait régénérer la population française par des travailleurs de race blanche, afin de conserver un peuple physiquement et moralement sain²³. D'où, comme le note encore Stovall, la popularité plus grande des soldats par rapport aux travailleurs coloniaux, dans la mesure où les premiers devaient rentrer chez eux et établir une saine distance avec le peuple français. Le rapatriement des coloniaux hors de l'espace « blanc » se fit avec l'approbation de la plupart des forces politiques et syndicales françaises, à l'exception du Parti communiste, aux positions anticoloniales et internationalistes. Ce n'était pas que ces travailleurs coloniaux n'étaient pas utiles au pays, bien au contraire ; mais ils avaient le tort de n'être pas blancs.

La racialisation de l'identité française alla de pair avec une célébration de l'exotisme colonial, montré par les affiches, exhibé dans les expositions coloniales, qui visaient à bien distinguer les civilisés des non-civilisés, le « nous » des « eux ». Le « eux » le plus lointain, le plus étrange, le plus proche de l'ordre de la nature était constitué des Noirs d'Afrique. Les représentations coloniales stigmatisaient plutôt les Africains à peau sombre. La noirceur était exagérée, de même les traits physiques (bouche et nez grossis, bras allongés), afin d'accroître les différences avec les colonisateurs blancs, susciter le rejet amusé ou horrifié. Les images coloniales, bien étudiées par les historiens Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire et Nicolas Bancel, ont présenté des images des Noirs et fixé dans les imaginaires des stéréotypes raciaux persistant dans le temps²⁴. Il importe ici de noter que leur construction s'est faite en caricaturant les traits différentiels qui n'étaient pas ceux des Européens. Parmi eux, la couleur de peau. Le noir d'ébène caractérisait l'imagerie coloniale, et se trouvait placé tout en bas de la hiérarchie raciale et donc sociale, en dehors de la civilisation et de la République.

23 Voir Elisa CAMISCIOLI, « Producing citizens, reproducing the “French race” : immigration, demography and pronatalism in early twentieth-century France », *Gender and History*, vol. 13, n° 3, automne 2001, p. 593-621.

24 Pascal BLANCHARD et Sandrine LEMAIRE, *Culture coloniale. La France conquise par son Empire, 1871-1931*, Autrement, Paris, 2003 ; *Culture impériale. Les colonies au cœur de la République, 1931-1961*, Autrement, Paris, 2004 ; Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD, Gilles BOETSCH, Éric DEROO et Sandrine LEMAIRE, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, La Découverte, Paris, 2004.

L'outre-mer exotique s'appréciait à l'exposition, au zoo ou au cinéma, à bonne distance, et était parfaitement compatible avec une politique d'exclusion des travailleurs africains et asiatiques. En ce sens, la frontière entre la métropole et les colonies était bien pensée comme politique et raciale. La blancheur a été constitutive de l'identité nationale, selon des modes propres à la France, mais pas essentiellement différents de la *whiteness* américaine ou britannique. Gageons que des travaux futurs sur l'idéologie de la blancheur française comme constitutive de l'identité nationale, en relation avec des facteurs de genre, de classe et d'appartenance régionale, remettront en cause les idées reçues sur le fameux universalisme républicain. Il convient enfin d'incriminer l'absence d'évaluations statistiques des populations concernées : en bref, on ne connaît pas le nombre de Noirs vivant en France, et encore moins leur ventilation par catégories socioprofessionnelles, par exemple, à moins de procéder par des biais statistiques fondés sur le lieu de naissance.

La fonction sociale des produits dépigmentants

La difficulté redouble lorsqu'on passe de la couleur au « colorisme ». Il est très malaisé en France de mesurer objectivement, chez les Noirs, l'influence du degré de pigmentation sur les situations sociales, mais il est bien sûr possible de la mesurer subjectivement. Pour vérifier, *a minima*, si la question de la nuance de couleur de peau chez les Noirs avait une importance sociale, nous avons donc procédé par entretiens (dans les régions parisienne et lilloise) et par lectures de forums Internet. Alex, un Africain noir que je rencontre, me raconte qu'il était amoureux d'une Antillaise « claire », qui finit par rompre car ses parents n'étaient pas d'accord : trop noir²⁵. « Chez nous en Afrique, ajoute-t-il, un copain métis ou une fille métisse, c'est un signe de réussite sociale. » J'ai ainsi entendu plusieurs versions d'histoires d'amour entre deux personnes noires prenant fin suite à une injonction familiale relative à une trop grande noirceur.

Pourtant, les personnes interrogées nient prêter attention à la couleur de peau, en s'appuyant sur deux types d'arguments. Certaines le font au nom d'une indifférence à la couleur de peau en général : Jacques, clair de peau, explique que « noir, blanc, métis, jaune, c'est pareil pour moi » et affirme que sa fille (qui vient de passer son baccalauréat) « peut bien sortir

25 Alex, entretien du 26 septembre 2005.

avec qui elle veut²⁶ ». D'autres le font au nom d'un impératif communautaire : Alou, noir foncé, explique que « les Noirs doivent rester unis. Ce sont les Blancs qui cherchent à nous diviser entre Noirs et métis²⁷ ». En revanche, la majorité de mes interlocuteurs font référence à d'autres Noirs qui établissent des distinctions entre clairs et foncés. Fanny, qui a la peau sombre, me dit : « Il faut voir comment les métis nous regardent de haut. J'en connais une qui me le fait bien sentir que je suis plus noire qu'elle²⁸. » Elle fournit une explication qui n'est pas éloignée des propos de Frazier : « Ils [les métis] en jouent pour se hausser du col, c'est tout ! » Même Jacques, initialement réticent à s'exprimer sur le sujet au nom de ses principes universalistes, convient qu'il y a « du racisme entre Noirs, ça marche dans les deux sens d'ailleurs, je connais des Noirs noirs qui la ramènent sans arrêt devant nous ». Je lui demande de préciser, et il fait référence à un préférentialisme des « Noirs noirs » dans son lieu de travail. Il ajoute qu'il a parfois « plus de mal » avec eux qu'avec les Blancs. Alex, d'origine camerounaise, confie que « ceux qui m'ont témoigné de la fraternité, ils sont presque toujours guadeloupéens. Les Martiniquais, ils sont trop métissés ». Je demande à chacun s'il vaut mieux, tout compte fait, avoir la peau claire ou foncée. Tout le monde convient que « c'est plus facile » (Alou) d'être noir à peau claire en France.

Il faut bien constater que, chez les Noirs, la peau claire est souvent valorisée, parfois recherchée. L'éclaircissement peut d'abord s'opérer par alliance matrimoniale et donc par le biais des enfants. Aux Antilles, on parle parfois d'« échappés » à propos d'enfants à peau claire de mère ou de père à peau sombre, comme si l'enfant avait échappé à sa race. Frazier notait qu'il est fréquent que des hommes noirs qui ont réussi socialement aient des compagnes à peau plus claire ou blanche, manière pour eux de manifester leur réussite – ce qui suscite le ressentiment des femmes noires dont le marché matrimonial se trouve réduit.

Il est aussi possible d'avoir recours à la cosmétique. Le fait est bien connu : en Afrique, aux Amériques et en Europe, il existe un marché florissant d'onguents et de crèmes pour se blanchir la peau. À Paris, on en trouve aisément dans des boutiques afro-antillaises de la rue du Château-d'Eau ou de Château-Rouge, et sur les trottoirs où les *javel-men* proposent leur marchandise. Ces produits ne sont pas officiellement dépigmentants, mais ils sont en principe vendus pour unifier le teint, faire disparaître les taches. Certaines de ces crèmes contiennent de la cortisone et d'autres ingrédients

26 Jacques, entretien du 28 juin 2006.

27 Alou, entretien du 16 mai 2006.

28 Fanny, entretien du 9 janvier 2006.

nocifs. Leurs effets peuvent être désastreux (dépigmentation non uniforme, brûlures, maladies) et les dermatologues mettent régulièrement en garde les personnes de couleur contre l'utilisation de tels produits. Mais s'ils se vendent, ce n'est pas par défaut d'information de la clientèle noire, qui n'est pas plus bête ou ignorante qu'une autre. Cette clientèle utilise les produits dépigmentants en connaissance de cause, en prenant le risque des complications et des effets secondaires. C'est dire si la question est d'importance, non pas d'un strict point de vue esthétique, mais d'un point de vue social. Plus exactement, l'esthétique est sociale. Les articles de presse qui traitent de la question des crèmes éclaircissantes manquent leur cible lorsqu'ils mentionnent des critères de beauté indépendamment des hiérarchies sociales. Il peut certes exister une forme d'aliénation par laquelle des Noirs rejettent leur apparence, mais la dépigmentation procède bien d'un calcul rationnel par lequel les intéressés tentent de gommer le handicap social d'avoir la peau trop sombre.

Il est vrai que les critères de beauté valorisent plutôt les peaux métissées. Les Miss France noires, telles Sonia Rolland (2000) ou Corinne Coman (2003), sont métisses, et la prédilection pour les femmes noires à peau claire est générale dans le monde des médias. La société Skinbleaching vend ses pilules blanchissantes (*whitening pills*) sur Internet en faisant référence au « secret d'Hollywood » : « Vous êtes-vous demandé pourquoi les célébrités noires, asiatiques et indiennes avaient la peau si claire, alors que leurs photographies d'enfance montrent des couleurs de peau bien plus sombres ? » interpelle la marque²⁹. Et de présenter les témoignages de celle « qui avait dépensé une petite fortune en produits blanchissants » et qui voit, grâce aux pilules, ses « rêves exaucés ». Le teint hollywoodien, vanté par la marque, est évidemment celui des peaux claires.

Amy, une jeune Martiniquaise, explique sur un site Internet : « La publicité, la télévision, partout les célébrités censées représenter les Africaines ou les Noires américaines sont de couleur claire ; il suffit de voir Beyoncé, les clips des rappeurs américains où il n'y a que de magnifiques créatures "claires" bien sûr ! De plus, on remarque aisément que dans ces clips, les filles de couleur ébène sont souvent les "vilains petits canards" dont l'assemblée se moque. » Mais les critères de beauté sont construits historiquement et renvoient à des déterminants sociaux, renforcés en ce qui concerne les femmes par les demandes masculines de conformité à des critères de beauté spécifiques (minceur et teint clair). Les femmes noires qui écrivent dans les forums Internet disent que les hommes noirs préfèrent les

29 <www.skinbleaching.net/>.

métisses et les claires. Certaines femmes sont par exemple mécontentes quand elles voient des célébrités masculines noires avec des femmes blanches : elles demandent s'ils ont honte d'être noirs, en des propos qui font encore écho à Frazier à propos de la « haine de soi ».

Mais ce n'est sans doute pas l'essentiel : il est plutôt question d'arguments sociaux, relatifs à la position sociale des individus. Les produits dépigmentants sont utilisés à des fins sociales, pour corriger le handicap social représenté par une peau sombre. En cela, il y a bien incorporation d'un ordre mélanique par les principaux intéressés. Jack, agent public, me dit qu'il n'y a pas recours, puisqu'il a la peau claire et « qu'on me prend souvent pour un Antillais » (il est d'origine peule). Mais il connaît plusieurs personnes de son entourage, y compris des hommes, qui ont recours à ces produits dépigmentants. Il me raconte l'histoire d'un autre agent public qui s'est éclairci « pour la carrière » : « C'est vrai que sur le plan boulot, s'éclaircir un peu, ça peut aider », ajoute-t-il ³⁰.

Le phénomène n'est pas propre aux populations noires de France. On l'observe aussi en Afrique, aux Caraïbes et aux États-Unis. Au Sénégal, la pratique s'appelle « xéssal » (de « xéss », qui signifie blanc en wolof), et est répandue dans les grandes villes, à Dakar particulièrement. L'Institut d'hygiène sociale de Dakar a estimé à 7,5 millions d'euros (5 milliards de francs CFA) les dépenses annuelles en produits dépigmentants dans la capitale sénégalaise.

La plupart des personnes qui s'expriment sur l'éclaircissement disent que ce n'est pas bien, que c'est dangereux, qu'il ne faut pas fuir son apparence, critiquent ceux et celles qui utilisent ces produits. Est-ce à dire que les Noirs ont honte de leur peau ? Rien ne l'indique, tout au contraire : il semble qu'ils soient souvent indifférents ou même fiers de leur apparence noire, mais qu'ils préfèrent les peaux plus claires pour des raisons sociales. Au vrai, le succès des crèmes dépigmentantes n'a pas pour objectif d'effacer l'apparence noire mais d'être noir à peau plus claire. Les personnes interrogées ne veulent pas effacer leur phénotype mais souhaiteraient plutôt, si elles en avaient le choix, être des Noirs moins noirs. Fanny explique qu'une peau claire lui conviendrait mieux : « C'est sûr que ça passerait mieux dans tout un tas de milieux ³¹. » Mais elle ne s'éclaircit pas la peau, car elle sait que c'est dangereux.

30 Jack, entretien réalisé à Paris le 15 juin 2005.

31 Fanny, entretien du 9 janvier 2006.

Discrimination mélanique

La couleur de peau n'est généralement pas négociable, et il est rare qu'une personne puisse choisir librement de passer pour noire ou blanche. Dans des familles à peau très claire, il arrive toutefois qu'un enfant choisisse d'être « noir », c'est-à-dire de se déclarer comme tel, et qu'un autre enfant choisisse d'être « blanc » en « s'échappant ». Ces possibilités de négociation ne sont bien sûr envisageables que lorsque le facteur mélanique se révèle ambigu. Le plus souvent, le fait d'être noir n'est pas un choix social – d'où le succès des crèmes blanchissantes qui tentent d'obtenir ce que la société refuse.

Dans les sociétés où ils sont minoritaires, comme en France, les Noirs apprennent dès leur tendre enfance qu'ils le sont. Difficile d'y échapper, de ruser avec sa peau, de raser les murs mélaniques, de choisir son identité à son gré, selon le moment, le lieu, les autres. Marie-Louise Bonvicini relate ainsi l'histoire d'un petit garçon noir qui veut être blanc et décide de recourir à de l'eau de Javel, comme le lui a conseillé son copain d'école. Sa mère lui propose de laisser son doigt à tremper dans l'eau de Javel. L'enfant se rend compte qu'il ne peut rien y changer : « Ton père est noir, ta mère est noire, ton grand-père est noir, toi tu es noir et il n'y a pas de médicament pour changer ça. Tu es noir comme ton copain est blanc : il faut être fier de sa peau. Fier de ce qu'on est », lui dit sa mère³². Qu'on en soit content, indifférent, fier ou honteux, la couleur de peau a ceci d'irréremédiable qu'on ne transige pas avec elle. Le nom, les appartenances religieuses, associatives, les signes vestimentaires peuvent être passés par-dessus bord ; pas la peau. Un Michael Jackson, qui tente de gommer ses traits et sa couleur d'origine depuis vingt ans, fait figure, aux yeux de mes interlocuteurs noirs de France, de personnage pathétique, égaré dans les labyrinthes de la folie. Car il n'a pas seulement recours aux nombreux produits de dépigmentation – en quoi il ne se distinguerait nullement des millions de Noirs qui y ont recours, en Afrique, en Europe et aux Amériques –, mais au bistouri du chirurgien dans une frénésie d'effacement radical de ce qui pourrait le ramener à son « apparence noire », alors que sa position sociale ne l'y obligeait en rien, puisqu'il est devenu célèbre avant sa transformation physique.

L'argument selon lequel les États-Unis se distingueraient de la France par le fait que le mouvement pour les droits civiques aurait suscité un mouvement de valorisation de la peau noire, mettant un terme à la « haine de soi » héritée de l'esclavage et de la ségrégation, mérite d'être discuté. À partir de la

32 Marie-Louise BONVICINI, *Les Femmes du lundi*, Éditions ouvrières, Paris, 1992, p. 38-39.

fin des années 1960, en effet, un mouvement de fierté noire a revalorisé les peaux sombres. Ainsi que le chantait James Brown : « *Say it loud ! I'm black and I'm proud* » (« Dis-le bien fort ! Je suis Noir et j'en suis fier »). Les cheveux défrisés, obsession des Noirs américains (hommes compris) étaient désormais moins requis, et les coiffures afro poussaient comme des champignons ; les peaux sombres n'étaient plus objet de moqueries. Et, à la grande surprise de l'intéressée, Oprah Winfrey fut même élue « Miss Black Tennessee » en 1971, devant des filles plus claires qu'elle. Henry Louis Gates a raconté l'euphorie des jeunes gens qui montraient avec fierté des cheveux au naturel, en s'appelant « *beautiful black brothers and sisters* »... et buvaient de l'Afro-Cola.

Mais le mouvement n'a pas duré, et n'a pas mis fin aux préjugés coloristes, sans doute parce que ceux-ci ne relèvent pas seulement de la bonne volonté des individus, mais de structures sociales et familiales solidement ancrées. De même est-il probable que, côté français, le mouvement identitaire, apparu d'abord aux Antilles dans les années 1970 et plus récemment en France hexagonale, qui se propose de transformer en sujet de fierté ce dont auparavant on voulait faire honte – le fait d'être noir –, suivi de l'émergence récente des Noirs de France, figurés comme tels, sur la scène publique, ne sapera pas le colorisme dans ses fondements. Aux États-Unis, en France et certainement ailleurs, il demeure ce fait simple et tragique : si l'on est noir, il vaut mieux avoir une couleur de peau démontrant une filiation proche ou lointaine avec le monde blanc.

Les entretiens menés avec des personnes noires mettent en lumière une expérience sociale spécifique de la minorité noire : être noir est une préoccupation, un souci, par contraste avec le fait d'être blanc, qui (sauf pour les Blancs qui vivent dans les sociétés majoritairement noires) est une évidence à laquelle on ne pense jamais. Privilège du groupe majoritaire que d'être aveugle à sa propre couleur, puisque celle-ci est pensée comme universelle... Rien que de très normal, du reste, pour peu que cet universalisme ne soit pas une manière de nier le problème des inégalités subies par les minorités ethnoraciales, et d'administrer des leçons à ceux qui les pointent, comme si cela relevait d'une manie étrange et suspecte ! Pour la plupart des Noirs, la question de la couleur de peau est socialement significative et généralement incontournable dans leur vie quotidienne. Cette question ne se décline pas seulement dans une dichotomie noir-blanc (qui demeure cependant essentielle dans les rapports de domination), mais également selon un nuancier mélanique construit sur le principe de la « goutte de sang blanc », dont les effets aliénants peuvent être comparables au racisme ordinaire.

Même si les messages médiatiques et publicitaires n'associent plus de manière aussi caricaturale que jadis la beauté avec la blancheur de peau, il

n'en demeure pas moins que la discrimination mélanique pèse plus lourdement sur les Noirs à peau sombre. Cela a été clairement mesuré aux États-Unis, et il est probable que des constatations voisines seraient faites en France. D'un point de vue sociologique, les avantages liés à la peau claire n'ont pas disparu, bien au contraire. Être métis peut certes poser des difficultés psychologiques et sociales particulières, mais le préjudice racial demeure plus léger que celui subi par les personnes à peau plus sombre. En dépit de la célébration souvent superficielle de la diversité, il est probable que plus l'apparence d'une personne correspond aux critères de beauté blancs, plus sa position sociale est élevée et, corrélativement, plus les discriminations qui pèsent sur elle sont atténuées. De telle sorte que la célébration parfois superficielle du métissage peut aussi être comprise comme un désir d'éclaircir celles et ceux dont la peau est décidément trop sombre, ce qui renforce paradoxalement le colorisme.

Décolonise ta pensée !

Le **C.R.E.D** - Collectif Racisé·e Et Décolonial milite à Rennes depuis 2017 contre le racisme, dans une perspective décoloniale. Il cherche à promouvoir un antiracisme politique par le biais d'actions, événements et par la diffusion de supports de réflexion, comme cette brochure.

Ce texte est extrait du livre *De la question sociale à la question raciale*.

Toute reproduction et diffusion non commerciale sont vigoureusement recommandée.

Fichiers sources | <http://revers.vindicte.com/brochures/>

Autres ressources :

<http://lmsi.net>

<http://www.etatdexception.net/>

<http://indigenes-republique.fr>

Contact | cred@riseup.net

Diffusion | Rennes / Octobre 2017